

INDE – Du Terminator dans la moutarde

Par Eric MEUNIER

Publié le 15/12/2006

La Cour Suprême s'est inquiétée d'une possible utilisation de la technologie Terminator, qui rend les semences stériles, par l'Université de New Delhi dans un de ses projets de développement d'une moutarde transgénique. Elle a donc demandé au Comité d'Autorisation du Génie Génétique (GEAC) d'évaluer et de lui rendre compte de la nature exacte de la modification génétique effectuée. En Inde, la loi sur les droits des agriculteurs et la protection des variétés végétales interdit l'utilisation de semences Terminator [1]. En septembre 2006, saisie par des ONG, la Cour Suprême avait demandé au GEAC de ne plus autoriser d'essais en champs. En octobre, une exception avait été faite pour un essai en milieu confiné de moutarde GM appelée DMH-11 et sujet de la présente inquiétude. En décembre, la Cour Suprême a levé sa demande d'arrêt de délivrance d'autorisation, au vu des travaux d'amélioration de l'évaluation scientifique préalable en cours. Ces travaux portent sur la nouvelle nécessité pour les pétitionnaires de préciser la localisation des essais, d'obtenir l'accord du gouvernement local et de préciser les mesures biologiques et physiques de confinement des essais [2].

[1] http://www.financialexpress.com/fe_...

[2] Daily India